

TRAIL : 18.8km
Course Populaire: 8.8km
RANDONNEE PEDESTRE OU MARCHE NORDIQUE : 8.8km
Dossard :



BULLETIN D'INSCRIPTION 2024

A retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de :
FOULEE DE LA TRUFFE - Mairie - 26130 Montségur sur Lauzon
Ou par internet : le sportif.com **jusqu'au vendredi 27 septembre minuit.**
Renseignements : André 06.99.97.09.56 ou Michel 07.81.00.54.71
Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
Inscription le jour même **1euro** de plus pour les deux courses.
Date limite d'inscription par courrier : Mercredi 25 septembre 2024.
Retrait des dossards : 30mn avant le départ de chaque course

NOM : **Prénom** :
Date de naissance : / / Sexe : H F
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Email :
Téléphone :
Club/Association :
N° de licence :

Pour les licenciés, présenter la licence valide de la saison 2024-2025 Pour les non-licenciés, fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.
Pour les mineurs : autorisation parentale
Je soussigné(e)
Autorise mon fils, ma fille..... à participer à la course dekm le 29/09/2024 à Montségur sur Lauzon.
Date : / / 2024

Signature
REGLEMENT 2024

Article 1 : Les parcours :
Les courses empruntent principalement des sentiers, des chemins forestiers et des chemins ruraux goudronnés. 2 courses sont organisées ainsi qu'une randonnée pédestre, ou marche nordique. Elles sont ouvertes à tous, licenciés ou non.
9h30 : Trail 18.8 km espoir à master Participation 16 €
9h45 : course populaire 8.8km cadet à master Participation 10 €
9h5 : Randonnée 8.8km, ou marche nordique : Participation 6 €

Sur la course populaire la première féminine de moins de 25 ans, (sauf dernières lauréates) se verra remettre le TROPHEE SOPHIE RIVAUX.

Les départs sont donnés devant la salle des fêtes.
Les parcours seront balisés.
Des ravitaillements seront situés à mis parcours.
Réservation repas aligot 18€ par personne avant le 17 septembre.

Article 2 : Conditions de participation : (art. L.231-3 du code du sport)
Être titulaire d'une licence Athlé-Compétition, Athlé-Running, ou d'un Pass-Running délivré par la FFA. (Présentation obligatoire)
Être titulaire d'une licence sportive en cours de validité délivrée par une fédération agréée sur laquelle apparait la mention de non contre indication à la pratique du sport en compétition.
Pour les non licenciés, présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. Où d'un PPS à télécharger sur pps.athle.fr

Pour les mineurs, fournir obligatoirement une autorisation parentale.
Article 3 : Assurance et sécurité :
Un contrat de responsabilité civile a été souscrit auprès d'Axa pour tous dommages corporels et matériels causés aux tiers pendant la durée de l'épreuve.
Les dommages corporels individuels ne sont pas pris en charge par la responsabilité civile de l'association « la foulée de la truffe », il incombe à chaque coureur de se prémunir contre ce risque ou de souscrire un contrat pour la journée auprès de l'association.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
La sécurité de la course est assurée par des bénévoles et une équipe de secouristes.
Afin d'éviter toute gêne pour les concurrents, les accompagnateurs ainsi que les VTT et les chiens ne sont pas admis sur les courses.
L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier le parcours.
Tout participant déclare accepter le présent règlement.

Droit à l'image :
Les participants, par l'acceptation de ce règlement donnent aux organisateurs l'autorisation d'utiliser et de diffuser toutes les images ou les films de la course.

Article 4 : Classement et récompenses :
Les résultats seront consultables sur le site de la foulée de la truffe ; de la F.F.A. et du sportif.com. **Récompenses aux trois premiers au scratch homme et femme ainsi que les premiers de chaque catégories sur les deux courses.**

Site internet : www.lafouleedelatruffe.fr